



PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique

CEDRAT H.E

Fournisseur PCW

Référence : CEDRAT H.E

1 - DONNEES TECHNIQUES

Ref article : CEDHE-3
I.N.C.I. : Citrus medica vulgaris peel oil
Nom botanique : Citrus medica, L.
Origine MP : 100% Naturelle (source Végétale)
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Description : Huile essentielle extraite par pression à froid des pelures fraîches de Cédrat.
Application : Parfums / Cosmétiques / Arômes
Taux d'utilisation max. recom. : -

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Incolore à jaune vert
Odeur : Caractéristique, Cédrat, Verte, Hespéridée
Densité à 20/4°C : [0.843 ; 0.853]
Indice de réfraction n (20/D) : [1.470 ; 1.480]
Pouvoir rotatoire en ° : [+48.0 ; +58.0]
Taux peroxides mmol/l : [0 ; 20]
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 52
Point d'ébullition en °C : 180

1.2 - DONNEES ANALYTIQUES SPECIFIQUES

Furocoumarins : = < 2500 ppm

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

Statut kosher : -
Statut Halal : -
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
IFRA : Restreint (50th Am.)
CAS N° : 68991-25-3 ; 92346-90-2
AFNOR / ISO : /

CEDRAT H.E

<i>Reg. 1223/2009 & mod. :</i>	Voir certificat
<i>CMR (Reg. 1223/2009/CE) :</i>	Voir certificat
<i>ISO 9235 :</i>	Ce produit est une huile essentielle 100% naturelle obtenue par des procédés physiques uniquement à partir d'une source botanique. Conforme à la norme ISO 9235:2013.

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

<i>Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) :</i>	Voir certificat
<i>Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) :</i>	Ne provient pas / ne contient pas d'OGM
<i>Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) :</i>	Préparation aromatisante
<i>Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) :</i>	-

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

<i>Durée de conservation :</i>	12 mois, gardé selon les conditions de stockage.
<i>Code douanier :</i>	3301 19 20 00
<i>Tunnel codes ADR :</i>	D/E

4.1 - STOCKAGE

<i>Stockage :</i>	Conserver sous Azote , à température fraîche (max 18°C), à l'abri de l'air et de la lumière
-------------------	---

Transport :

<i>Transport par route ADR/RID :</i>	1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III
<i>Transport Maritime IMDG :</i>	1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III
<i>Polluant Marin :</i>	Non
<i>Transport Aerien IATA :</i>	1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III

CEDRAT H.E

LEGISLATION :

NEPA (China) : CB1934939
KECI : KE-26874
FLAVIS : Non listé
IECSC (China) : Listé
PICCS (Philippines) : Listé
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
RIFM - ID N° : 7067-G2.5
EINECS (EU) : 285-359-3
FEMA : 2318
COE (Council of Europe) : 2035
FDA : 182.20
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
NZIoC (New Zealand) : Non listé
TCSI (Taiwan) : Listé
JECFA n° : Non listé
ISHL (Japan) : Non listé
ENCS (Japan) n° : Non listé
LIS / DSL (Canada) : Listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
C.A.S : 68991-25-3 92346-90-2

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1



EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1

FL3 Liquides inflammables 3

REP2 Toxicité pour la reproduction 2



SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1



H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition

s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.